

Coronavirus : Amazon France restreint ses livraisons aux « produits essentiels »

A l'instar de nombreux secteurs, les acteurs de le-commerce ajustent leurs pratiques pour accompagner les restrictions imposées par les mesures de confinement qui s'appliquent sur l'ensemble de la France. La mesure s'applique aussi à son site en Italie.

Amazon va cesser avec effet immédiat de prendre les commandes "de ses clients pour les produits non-essentiels sur ses sites italien (Amazon.it) et français (Amazon.fr) afin que ses salariés puissent donner la priorité à la préparation et à la livraison des commandes dont les consommateurs ont le plus besoin", explique Amazon dans un communiqué traduit du chinois.

Selon [Reuters](#), cette annonce du leader mondial du e-commerce a été faite samedi 21 mars sur le réseau social WeChat.

Amazon ne fournit pas la liste des produits concernés

Quels sont les « produits essentiels » livrés en priorité ? Il s'agit de produits de puériculture, de santé, d'hygiène mais aussi les produits de base pour la maison, l'épicerie et la nourriture pour animaux.

Le numéro un mondial de la distribution en ligne franchit ainsi une étape supplémentaire pour préserver ses ressources dans les régions durement touchées par le coronavirus.

Un porte-parole d'Amazon a expliqué que le groupe avait notamment pris cette décision en raison du bond des commandes et de l'obligation de respecter les mesures sanitaires mises en place pour lutter contre l'épidémie.

Amazon considère notamment comme essentiels les produits de puériculture, ceux destinés à la santé, à l'hygiène ou encore les produits de base pour la maison, l'épicerie et la nourriture pour animaux.

La semaine dernière, [une grève](#) de plusieurs centaines de salariés a eu lieu dans plusieurs entrepôts du site marchand. Un mouvement soutenu par l'intersyndicale. « On ne blague pas avec le Covid-19 : Amazon doit prendre ses responsabilités et demander à ses salariés de se confiner afin de limiter la propagation du virus ! » pouvait-on lire sur un tract distribué aux salariés.

A noter qu' Amazon France n'assure qu'une communication minimum sur cette mesure de restriction. [Une FAQ](#) sur son site se borne au minimum : « nous accordons la priorité aux produits dont les clients ont le plus besoin. »

Aucune mention n'est faite sur le compte Twitter.

